

aux riverains
sur les risques industriels
du site de **PMC Isochem**
Vert-le-Petit

pmc  isochem





Présentation du site PMC Isochem Vert-le-Petit

La localisation :

Le site PMC Isochem Vert-le-Petit est situé au Bouchet, sur l'ancien site de l'I.R.C.H.A en bordure de la D17 et de la D31.

Les activités :

PMC ISOICHEM, implanté depuis 1991, emploie environ 90 personnes.

Vert-le-Petit est un site de production de chimie fine à vocation pharmaceutique. Depuis 2010, le siège social de la société est sur le site.



Les risques potentiels

Du fait de ses activités, PMC ISOICHEM, stocke, utilise et met en œuvre des produits potentiellement dangereux tels que des solvants inflammables, gaz toxiques, des acides et des bases. Les stockages, l'utilisation de ces produits et les réactions présentent les risques majeurs de l'activité du site de PMC ISOICHEM.

Dans ces cas, les conséquences pour les riverains pourraient être :

- > les effets d'une onde de choc (bris de vitres, projection de matériaux) dus à une réaction explosive,
- > un effet thermique important dû à la propagation d'un incendie,
- > la propagation d'un nuage toxique due à une fuite de gaz ou à un incendie.

Il est à préciser que l'intensité des effets diminue avec la distance.

La maîtrise des risques

L'établissement est classé pour la protection de l'environnement et soumis annuellement à des contrôles de premier niveau ainsi qu'aux inspections de la DR.I.E.E (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie - Ile-de-France).

> PMC ISOICHEM, classé Seveso seuil haut, Ces inspections permettent de contrôler l'efficacité des mesures de réduction des risques appliquées par l'établissement.

La maîtrise des risques s'effectue par de la PREVENTION et de la PROTECTION :

- > La prévention consiste à éviter l'apparition d'un incident,
- > La protection consiste à limiter les conséquences d'un accident s'il devait toutefois avoir lieu.

Une étude de danger a été réalisée afin de déterminer les conséquences d'un accident majeur potentiel et de mettre des moyens en place pour éviter son déclenchement.

Cette étude a été vérifiée et validée par un organisme agréé ainsi que par la DR.I.E.E.

MOYENS DE PRÉVENTION

- > Analyse des risques des procédés.
- > Etudes de danger.
- > Personnel hautement qualifié et formé régulièrement.
- > Réduction des quantités chaque fois que possible.
- > Contrôles de premier niveau incluant :
 - formation et entraînement régulier des équipes de secours du site,
 - contrôles réguliers des stockages et séparation des produits incompatibles.
 - maintien du bon état de fonctionnement et de la conformité des installations.

Système de communication par Talkie-Walkie.

- > Sirène d'alerte testée mensuellement.

L'organisation des secours Les exercices

En dépit de toutes ces mesures, le "risque zéro" n'existe pas. En cas d'accident, le Plan d'Opération Interne (POI) serait déclenché.

Mis en œuvre par l'établissement :

- > Il a pour objectif la mise en place dans les plus brefs délais des moyens de lutte contre le sinistre à l'intérieur du site et d'éviter sa propagation.

> Il permet d'organiser les secours et la lutte contre l'incendie avec les moyens de l'établissement et les équipes d'intervention internes, en attendant l'arrivée des secours extérieurs.

En cas d'accident dont les effets pourraient sortir du site PMC ISOICHEM, le PPI (Plan Particulier d'Intervention) pourrait être déclenché. Mis en œuvre par le Préfet, il a pour objectif de protéger les populations, les biens et l'environnement.

En présence d'un accident majeur, le Préfet peut demander l'évacuation de la zone comprise dans le cercle rouge (voir page 4).

Les entreprises situées dans cette zone doivent comptabiliser les personnes présentes dans leurs locaux dès la phase d'alerte. Ceci dimensionnera les moyens à mettre en œuvre pour cette évacuation.

MOYENS DE PROTECTION

- > Equipes d'intervention sur site, prêtes à intervenir rapidement.
- > Moyens de détection et d'extinction automatique des parcs de stockage avec report d'alarme.
- > Réserve d'eau pour éteindre un incendie.
- > Moyens fixes et mobiles d'extinction adaptés à chaque sorte de produits (poudre, mousse etc...).
- > Utilisation sécurisée des gazs toxiques (détection, alarme, confinement).
- > Bassins de récupération en cas de déversement accidentel.



Le POI est testé annuellement lors d'exercices. Le PPI est testé tous les trois ans.

Cette simulation d'accident majeur est réalisée à tour de rôle par AIRBUSGROUP et PMC ISOICHEM. Elle demande l'intervention des pompiers extérieurs, de la police, de la gendarmerie et des autorités locales (Préfecture, DR.I.E.E, S.D.I.S, Mairie etc...).

Ces exercices permettent de tester l'efficacité des moyens de protection mis en place au sein de l'établissement et le fonctionnement des moyens mis en œuvre par les autorités pour protéger les populations.

A la fin de chaque exercice, une synthèse est établie en concertation avec les autorités. Elle permet de mettre en évidence les points forts qui ont bien fonctionné et ceux qui restent à

améliorer. En outre, le personnel est soumis régulièrement à des exercices d'évacuation.

Des mises en situation d'urgence et des exercices sécurité sont aussi réalisés pour former le personnel à intervenir en cas d'accident.

Ceci nous permet de faire progresser sans cesse la sécurité de tous !

PPI PMC ISOCHEM périmètre de 655 m



D'autres plaquettes d'informations sont disponibles dans les mairies suivantes : Vert-le-Petit, Itteville, St Vrain